

1628/14 SG

Madame la Députée,

Le rôle central qu'occupe l'agriculture dans notre pays, dans toute sa diversité, est essentiel pour notre économie et le développement de nos territoires. Il amène le secteur agricole à devoir relever des défis importants et divers : assurer une alimentation sûre et de qualité ; contribuer à l'aménagement du territoire et à la protection de l'environnement, le tout dans le cadre d'un marché mondial et d'une politique historiquement régulée au niveau européen. Les enjeux de santé publique, de protection de l'environnement, de santé des animaux et des plantes liés à l'activité économique agricole sont multiples et sont à l'origine de l'ampleur et de la diversité de la réglementation à laquelle les agriculteurs sont tenus de se conformer.

Qu'il s'agisse de la politique agricole commune, des politiques environnementales (eau, biodiversité, sols, déchets, climat), des politiques sanitaires (santé animale et végétale, protection animale, sécurité des aliments), les réglementations applicables relèvent souvent du niveau européen avec une obligation forte pour l'État membre de respecter des obligations de résultat mais parfois aussi de moyens. A ces dernières s'ajoute la réglementation nationale en matière de travail et protection sociale, inhérente à toute activité économique en France.

La mise en œuvre des contrôles de l'État dans les exploitations agricoles au titre de ces différentes réglementations est devenue un sujet sensible au sein de la profession agricole, menant parfois à des situations d'incompréhension préjudiciables tant au contrôleur qu'au contrôlé.

C'est sur cette question de la mise en œuvre des contrôles que porte la mission que je souhaite vous confier. Il s'agit d'établir un bilan des contrôles des exploitations agricoles et de définir des pistes d'amélioration des pratiques, en lien étroit avec le monde agricole et l'administration en charge de ces contrôles.

Vous serez accompagnée, pour mener à bien votre mission, de Monsieur Jean-Paul Bastian, agriculteur et Président de la Chambre d'agriculture d'Alsace, Membre du Conseil économique, social et environnemental, et de Madame Simone Saillant, Directrice départementale des territoires du Loiret.

.../...

Mme Frédérique MASSAT
Députée de l'Ariège
Assemblée nationale
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Vous vous attacherez à établir un état des lieux des contrôles obligatoires effectués sur le terrain en termes quantitatifs (nombre, fréquence, etc.) et qualitatifs (perception des différents contrôles par les agriculteurs) au titre de la politique agricole commune (PAC), des réglementations sanitaires, environnementales, ainsi que des réglementations du travail et de celles relatives à la protection sociale.

Sur la base de ce diagnostic, il sera utile de pouvoir répertorier les bonnes pratiques puis de formuler des propositions de mutualisation et d'échange de ces dernières. Ce travail permettra de nourrir l'élaboration d'une charte du contrôleur et du contrôlé, en lien avec les ministères concernés.

Vous formulerez des recommandations en vous attachant tout particulièrement à proposer des solutions de planification, de coordination, de ciblage et de simplification dans l'articulation des différents contrôles sur place. Vos recommandations devront également comporter un volet « pédagogique » à l'égard des exploitants agricoles en vue d'une meilleure appropriation des règles et de l'objectif des contrôles.

Enfin, votre mission devra permettre de formuler des propositions d'amélioration des conditions de réalisation des contrôles pour les agents qui sont chargés de cette mission essentielle de l'État, afin que ceux-ci puissent travailler en sécurité et dans un climat de confiance. Ainsi, votre rapport comprendra des propositions sur la formation des contrôleurs, l'accompagnement et le soutien à chaque étape du contrôle, la prise en compte de cette expérience dans les parcours professionnels et une meilleure identification et gestion des incidents.

Afin que vos propositions fassent ensuite l'objet d'un travail continu, je vous nommerai membre du Conseil de la simplification pour les entreprises, de même que M. Bastian.

Dans l'accomplissement de votre mission, vous mettrez l'accent sur le point de vue des acteurs directement concernés, en croisant auditions des représentants nationaux des agriculteurs et des personnels de contrôle, ateliers participatifs avec des agriculteurs et des contrôleurs organisés dans le cadre de la Mission simplification, déplacements sur le terrain en France et, dans un objectif de comparaison des pratiques, dans un pays de l'Union Européenne.

Vous pourrez vous appuyer sur l'ensemble des services de l'État compétents en la matière, tant ceux du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Un appui méthodologique pourra également vous être apporté par le Secrétaire d'État à la réforme de l'État et à la simplification.

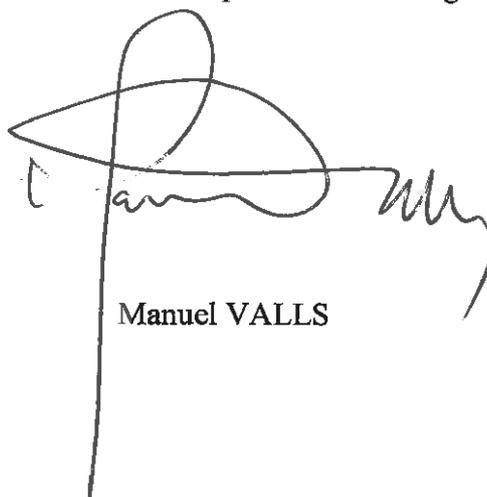
Monsieur Jean-François Cordet, Préfet de région Nord-Pas-de-Calais, Préfet du Nord, et Monsieur Laurent Cayrel, Préfet de région Limousin, Préfet de la Haute-Vienne, pourront également vous aider à mener à bien votre mission, en leur qualité de pilotes sur le thème des contrôles en agriculture dans la revue des missions de l'État.

Enfin, vous pourrez travailler en lien étroit avec Monsieur Patrick Strozda, Préfet de région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, qui a engagé un travail de simplification de l'organisation des contrôles en exploitations agricoles à l'échelle de la région Bretagne, à la demande du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Le rapport de votre mission est attendu dans un délai de six mois. Je demande qu'une note d'étape me soit remise pour le 15 février, avec de premières propositions sur des pistes d'amélioration à droit constant, afin de donner de premiers signaux de l'avancement de ce chantier au monde agricole et aux fonctionnaires de l'État.

Un décret vous nommera, en application de l'article LO.144 du code électoral, parlementaire en mission auprès de moi.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de mes respectueux hommages.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Manuel Valls', written over a vertical line that extends downwards from the signature.

Manuel VALLS